



telenet

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Telenet obtiendra des fréquences précieuses en 3G et 2G, renforçant sa position de challenger sur le marché du mobile

Le présent communiqué de presse constitue une information réglementée au sens de l'arrêté royal belge du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

- ▶ **Le câble belge unit ses efforts pour déverrouiller le potentiel inexploité du marché des données mobiles;**
- ▶ **Optimisation financière du déploiement tirant au maximum parti de l'infrastructure existante;**
- ▶ **Recherchant des partenariats à valeur ajoutée avec des opérateurs mobiles existants;**
- ▶ **Le spectre de fréquences constitue une couverture contre des contraintes de capacité qui, à l'avenir, pourraient peser sur les réseaux mobiles existants;**
- ▶ **En base annualisée, le coût des licences et des redevances d'utilisation pour Telenet s'élèvera en moyenne à 11,4 millions € par an.**

Malines, 27 juin 2011 – Aujourd'hui, Telenet Tecteo Bidco NV¹ a soumissionné officiellement pour la quatrième licence 3G que l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT) a mis aux enchères le 15 mars 2011 et qui donne accès au spectre précieux dans les bandes de 900 MHz et de 1800 MHz. Comme Telenet Tecteo Bidco NV était l'unique candidat admissible pour le spectre de fréquences disponible; le montant total à verser équivaudra donc au prix minimum fixé par l'IBPT.

Volonté de déverrouiller le potentiel inexploité sur le marché des données mobiles en Belgique

Telenet se réjouit d'obtenir, grâce à l'appui apporté par son partenariat avec le câblo-opérateur wallon Tecteo, des fréquences aussi rares que précieuses dans les bandes de 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz. Telenet, qui est leader de la fourniture de services haut débit en large bande sur son réseau hybride fibre optique-câble coaxial en Flandre et détient environ un tiers du marché à Bruxelles, estime être positionnée idéalement pour bénéficier de la croissance attendue sur le marché des données mobiles. À ce jour, la pénétration de la large bande sur le marché du mobile en Belgique reste à la traîne par rapport à la moyenne européenne² du fait de la faible pénétration des smartphones et d'une concurrence atone sur le marché des données mobiles entre opérateurs de réseaux mobiles.

Arrivée sur le marché du mobile en tant qu'opérateur de réseau mobile virtuel, Telenet est parvenue à passer la barre des 210.000 abonnés mobiles actifs fin mars 2011 grâce à des formules tarifaires simples et transparents et la subvention équilibré des terminaux. L'offre aujourd'hui pour le spectre de fréquences, technologiquement neutre, renforce la position de challenger de Telenet sur le marché du mobile et lui permettra de déployer des réseaux de données mobiles haut débit tels que ceux de type LTE (*Long Term Evolution*). Parallèlement, le fait de détenir les droits sur un spectre de fréquences joue, pour l'avenir, le rôle de police d'assurance contre des contraintes de capacité sur les réseaux mobiles existants et garantit à Telenet des conditions d'accès intéressantes pour les années à venir. De plus, le spectre acquis pourra être rétrocédé partiellement ou en totalité, sous certaines conditions, d'où une diminution du risque global d'investissement.

¹ Telenet Tecteo Bidco NV désigne le consortium créé par Telenet Group Holding NV et Tecteo (qui opère en Wallonie sous la marque commerciale VOO) en vue d'acquérir et d'exploiter conjointement un spectre de fréquences mobiles.

² Source : Commission européenne, Digital Agenda Scoreboard (janvier 2011)

Optimisation financière du déploiement tirant au maximum parti de l'infrastructure existante

Telenet va désormais envisager toutes les options pour exploiter ses fréquences avec une efficacité financière optimale; pour ce faire, elle entend tirer au mieux parti de l'infrastructure existante et rechercher une collaboration accrue avec les opérateurs de réseau actuellement actifs en Belgique au travers de partenariats à valeur ajoutée mutuellement bénéfiques. À cet égard, Telenet veillera à appliquer une stratégie mobile écologiquement, socialement et économiquement responsable.

Impact limité sur le cash flow libre de Telenet

Telenet considère que l'impact sur son cash flow libre demeurera limité car, tant pour les licences 3G que 2G, le versement des annuités, partagées avec Tecteo, s'étalera sur la durée des licences. À cet égard, Telenet prévoit qu'en base annualisée les licences et les redevances d'utilisation lui coûteront en moyenne quelque 11,4 millions € par an sur la période 2011-2020. Pour la période 2011-2014, Telenet prévoit des coûts annuels totaux d'environ 8,0 millions €, lesquels passeront à environ 13,8 millions € à partir de 2015, lorsque l'option d'achat du spectre de fréquences 2G sera exercée.

Acquisition de fréquences rares et précieuses 3G et 2G au prix minimum

Telenet Tecteo Bidco NV acquerra le bloc maximum disponible de fréquences 3G de $2 \times 14,8$ MHz dans la bande de 2,1 GHz. Le total exigible de Telenet et Tecteo s'élève en tout à 71,5 millions €. Il sera versé par annuités sur la durée de la licence. Comme pour les licences 3G octroyées par le gouvernement belge en 2001, la quatrième licence 3G expirera le 15 mars 2021.

Parallèlement, Telenet Tecteo Bidco NV lèvera son option d'achat sur le précieux spectre de fréquences 2G dans les bandes de 900 MHz et 1 800 MHz, fréquences qui seront disponibles le 27 novembre 2015. Telenet Tecteo Bidco NV obtiendra $2 \times 4,8$ MHz dans la bande de 900 MHz et 2×10 MHz dans la bande de 1800 MHz pour un montant total de 31,5 millions € à la charge de Telenet et de Tecteo, avec des annuités s'étalant sur la durée de la licence. La licence 2G acquise expirera en même temps que la licence 3G, le 15 mars 2015. Les droits d'usage pour les bandes de 900 MHz, 1800 MHz et 2100 MHz sont technologiquement neutre et permettront de déployer des réseaux de données mobiles haut débit, tels que ceux de type LTE.

Pour plus de précisions, veuillez consulter la section FAQ de notre site anglais Internet Relations avec les investisseurs à l'adresse <http://investors.telenet.be>.

Contacts

Relations avec les investisseurs et

Communication Groupe : Vincent Bruyneel – vincent.bruyneel@staff.telenet.be – Téléphone : +32 15 335 696

Relations avec les investisseurs : Rob Goyens – rob.goyens@staff.telenet.be – Téléphone : +32 15 333 054

Relations presse et médias : Stefan Coenjaerts – stefan.coenjaerts@staff.telenet.be – Téléphone : +32 15 335 006

À propos de Telenet – Telenet est l'un des premiers fournisseurs de services médiatiques et de télécommunications. Ses activités comprennent la fourniture de télévision par câble, d'Internet haut débit et de téléphonie fixe et mobile, essentiellement aux consommateurs de Flandre et de Bruxelles. Telenet propose en outre des services à la clientèle professionnelle dans toute la Belgique sous la marque Telenet Solutions. Telenet est cotée à Euronext Bruxelles (symbole : TNET) et reprise à l'indice boursier BEL20.